



Procès verbal des délibérations du conseil municipal lundi 06 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 6 mars à 20 h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale en séance publique par convocation du maire Monsieur Dominique SABA ;

Etaient présents : Dominique Saba, Henri Bruand, 1^{er} adjoint Maire, Myrtille Derrien, 2^{ème} adjointe, Thomas Bardy, Vincent Bertin, Adeline Cherhal, Gisèle Froc, Angélique Georgeault, Romain Pénisson, Marie-Elise Texier

Secrétaire : Henri Bruand a été élu secrétaire

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet à l'Assemblée le procès verbal de la réunion du lundi 6 février 2017, il est adopté à l'unanimité.

Affaires inscrites à l'ordre du jour :

1° Budget Commune : approbation des comptes de gestion et administratif 2016

2° Budget Assainissement : approbation des comptes de gestion et administratif 2016

3° Budget lotissement le Hameau de la Noë : approbation des comptes de gestion et administratif 2016

4° Budget lotissement le hameau de la Chevrotterie: approbation des comptes de gestion et administratif 2016

5° Budget CCAS : approbation des comptes de gestion et administratif 2016

6° Subvention CFA Ile-et-Vilaine : attribution subvention au CFA Ile-et-Vilaine – exercice 2017

7° Questions diverses :

Objet n°1 : Budget commune : vote du compte administratif et de gestion- exercice 2016 :

Monsieur SABA, le Maire, sort de la salle.

M. Henri BRUAND présente le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016 :

SECTIONS	section fonctionnement		section investissement	
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Libellé	dépenses	recettes	dépenses	recettes
affectations résultats 2015		94 080,89 €	-23 900,06 €	
résultats reportés		94 080,89 €	- 23 900,06 €	
opérations exercice	122 969,35 €	147 208,57 €	83 635,02 €	54 678,81 €
résultats exercice		24 239,22 €	- 28 956,21 €	
résultats clôtures		118 320,11 €	- 52 856,27 €	

M. BRUAND propose d'affecter le résultat du fonctionnement 2016, soit 118 320.11 € comme suit :

- 52 856.27 à la section investissement au compte 1068
- 65 463.84 € à la section fonctionnement au compte 002.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ☞ adopte le compte administratif pour l'exercice 2016
- ☞ adopte le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2016
- ☞ accepte l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 comme suit :
 - 52 856.27 à la section investissement au compte 1068
 - 65 463.84 € à la section fonctionnement au compte 002.

Objet n°2 : Budget assainissement : vote du compte administratif et de gestion- exercice 2016:

Monsieur SABA, le Maire, sort de la salle.

M. Henri BRUAND présente le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016 :

Libellé	section fonctionnement		section investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
affectations résultats 2015		24 613,63 €	-4 755,01 €	
résultats reportés		24 613,63 €	-4 755,01 €	
opérations exercice	26 486,65 €	32 166,44 €	28 383,98 €	31 825,81 €
résultats exercice		5 679,79 €		3 441,83 €
résultats clôtures		30 293,42 €	-1 313,18 €	

M. BRUAND propose d'affecter le résultat du fonctionnement 2016, soit 30 293.42 € comme suit :

- 3 569.19 € à la section investissement au compte 1068 (1 313.18 € déficit investissement 2016 et 2 256 € restes à réaliser 2016)
- 26 724.24 € à la section fonctionnement au 002.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ☞ adopte le compte administratif pour l'exercice 2016
- ☞ adopte le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2016
- ☞ accepte l'affectation du résultat de fonctionnement 2016, soit 30 293.42 € comme suit :
 - 3 569.19 € à la section investissement au compte 1068 (1 313.18 € déficit investissement 2016 et 2 256 € restes à réaliser 2016)
 - 26 724.24 € à la section fonctionnement au 002.

Objet n°3: Budget lotissement «Le Hameau de la Noë» : vote du compte administratif et de gestion exercice 2016 :

Monsieur SABA, le Maire, sort de la salle.

M. Henri BRUAND présente le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016 :

Libellé	section fonctionnement		section investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
affectations résultats 2015		4 641,49 €	0	
résultats reportés		4 641,49 €	0	
opérations exercice	- €	22 600,83 €	22 600,83 €	- €
résultats exercice		22 600,83 €	- 22 600,83 €	
résultats clôtures		27 242,32 €	- 22 600,83 €	

Monsieur Henri BRUAND, 1^{er} adjoint, demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'adoption de ce compte administratif et de gestion.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte :

- ☞ le compte administratif 2016 et accepte à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat de fonctionnement au 002.
- ☞ le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2016.

Objet n°4 : Budget lotissement «Le Hameau de la Chevrotterie » : vote du compte administratif et de gestion exercice 2016 :

Monsieur SABA, le Maire, sort de la salle.

M. Henri BRUAND présente le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016 :

Libellé	section fonctionnement		section investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
affectations résultats 2015		11 026,15 €	- €	
résultats reportés		11 026,15 €	- €	
opérations exercice	27 540,83 €	38 622,98 €	38 622,98 €	27 096,83 €
résultats exercice		11 082,15 €		- 11 526,15 €
résultats clôtures		22 108,30 €		-11 526,15 €

Monsieur Henri BRUAND, 1^{er} adjoint, demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'adoption de ce compte administratif et de gestion.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte :

- ☞ le compte administratif 2016 et accepte à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement,
- ☞ le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2016.

Objet n°5 : Budget « CCAS » : vote du compte administratif et de gestion exercice 2016 :

Monsieur SABA :

- rappelle la délibération du 06 juin 2016 – objet n°2
- informe que suite à la dissolution du CCAS en date du 31 décembre 2016, c'est au Conseil Municipal de voter les comptes de gestion et administratif 2016 de ce budget.

Monsieur SABA, le Maire, sort de la salle.

M. Henri BRUAND présente le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016 :

Libellé	section fonctionnement		section investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
affectations résultats 2014		522,00 €	- €	
résultats reportés		522,00 €	- €	
opérations exercice	812,00 €	878,00 €	0,00 €	- €
résultats exercice		66,00 €		- €
résultats clôtures		588,00 €		0,00 €

Monsieur Henri BRUAND, 1^{er} adjoint, demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'adoption de ce compte administratif et de gestion.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte :

- ☞ le compte administratif 2016
- ☞ le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2016
- ☞ accepte l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 : soit 588 € à la section fonctionnement au 002 du budget commune.

Objet n°6 : Subventions CFA Ille-et-vilaine : détermination attribution subvention – exercice 2017

Monsieur le Maire délègue la parole à Mme Myrtille DERRIEN, 2^{ème} adjointe en charge du dossier susvisé.

Mme Myrtille DERRIEN :

- ☞ Rappelle la délibération du 6 février 2017 (objet n°1),
- ☞ Présente la demande de subvention de l'établissement CFA Ille-et-vilaine
- ☞ Propose l'attribution des subventions présentées comme suit :
 - ☞ *65 euros par jeune scolarisé*

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- ☞ l'attribution des subventions telles que présentées comme suit :

☞ *65 euros par jeune scolarisé*

- ☞ autorise Madame DERRIEN à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Fin du conseil municipal : 20h45

Prochain conseil municipal : lundi 3 avril 2017 à 20h00 (vote des budgets)